

## Le mot du Président

### 1. Montpellier : ça roule enfin pour le vélo.

Lors des états généraux du vélo, nous avons entendu le Maire de Montpellier déclarer vouloir instaurer une véritable politique en faveur du vélo comme moyen de transport, et annoncer des réalisations concrètes et chiffrées. Ce ton était tellement nouveau que plusieurs d'entre nous se pinçaient pour voir s'ils ne rêvaient pas.

L'entrevue que nous avons eue en Mai dernier avec le Directeur des Services techniques et le responsable Vélo de la Ville, dans une atmosphère cordiale et constructive (voir notre bulletin précédent) a confirmé que ce n'était pas un rêve. Nos interlocuteurs nous avaient expliqué que, s'il y avait eu peu de réalisation concrètes au cours du premier semestre 99, c'était parce que les procédures administratives et les études techniques prenaient un certain temps.

Effectivement, un certain nombre de réalisations ont vu le jour au cours de l'été :

- le long du Lez ;
- rue Léon Blum : à double sens, séparée à la fois des véhicules en circulation et en stationnement. Je l'ai découverte ne rentrant de vacances en voiture (*nobody's perfect*), et n'ai donc pu la tester. Mais elle c'est un modèle du genre. Elle est séparée de la voie des automobiles par un trottoir, ce qui résout à la fois le problème de la sécurité et celui du stationnement des voitures (rendu physiquement impossible). Un exemple à suivre donc !

## VéloCité participe à la journée du vélo organisée par la Mairie de Montpellier : « Tous à vélo »

Par notre présence, nous soutenons les efforts entrepris pour la promotion de la pratique du vélo en ville.

Rendez-vous Dimanche 19 Septembre à 9h30 devant le Zénith, à Grammont ... avec votre vélo bien sûr.

- avenue du Mondial : d'accord, c'est plus agréable, quand on est à vélo, d'aller au ciné dans le centre

ville plutôt qu'au multiplexe, mais il s'agit aussi d'un quartier appelé à se développer ; voir une voie cyclable réalisée en même temps que la voie automobile correspondante, c'est une première à Montpellier !

Bien sûr ces réalisations ne se font pas sans bavures : par exemple la suppression, regrettable et peu compréhensible, de la piste cyclable de l'avenue de la Mer, à partir du rond point Ernest Granier. Une certaine portion de la voie de tramway, notamment dans les quartiers Nord, sera doublée d'une piste cyclable. Il n'est pas facile dans l'état actuel des travaux de voir comment

## Antigone des Associations Dimanche 12 Septembre

Vous pouvez nous rejoindre toute la journée, entre la place du Nombre d'Or et ... les berges du Lez, cachés au milieu de plus de 1000 associations.

On a du matériel pour vous accueillir : des tracts, des affiches, des brochures, des conseils, des plans...

seront ces pistes : il faut rester attentif. Il faut noter aussi que nous attendons toujours, un an bientôt après l'accident qui a coûté la vie à un jeune cycliste, que les aménagements cyclables du carrefour de la Lyre soient terminés et signalisés.

Malgré ces réserves, on peut dire que globalement les choses vont dans le bon sens. N'hésitez pas à nous faire parvenir des critiques précises et documentées concernant les aménagements en cours, la Mairie est devenue ouverte au dialogue. Maintenant que la situation à Montpellier s'améliore, il faut aussi réfléchir sur les villages voisins, et surtout sur leur jonction avec Montpellier (Montpellier - Saint Jean de Vedas à vélo, pour ne citer qu'un exemple, ce n'est vraiment pas le pied, si l'on peut dire).

### 2. Urbanisme et pollution.

« Les véritables enjeux de la lutte contre pollution relèvent principalement d'un urbanisme pensé en fonction de l'économie des déplacements et d'une

*politique de transports urbains privilégiant fortement les modes non polluants (transport collectif, vélo, marche à pied, etc...) »*

Qui a écrit cela ? Ce n'est pas un élu Vert, ils sont trop occupés à se chamailler. Ce n'est pas non plus un socialiste, ils sont trop écrasés par leur chef pour s'exprimer. Ce n'est pas non plus un élu de droite, l'opposition n'existant pas à Montpellier. Non, c'est Jean-Pierre Furlon, directeur départemental de l'Équipement à Montpellier, en conclusion d'une longue lettre à Midi Libre (23 Août dernier) sur les problèmes de pollution.

### **La nouvelle politique cyclable de la mairie et du département. :**

#### **Le « top » à la Mairie**

La mairie a « tout juste » pour les réalisations du plan quadriennal. Rien à dire. Le rythme est bon. On rêve, on se pince. C'est vrai.

#### **Le « flop » au Conseil Général**

Les aménagements cyclables du carrefour de la Lyre sont quasi inexistant, malgré les engagements pris. Un triste anniversaire de la mort d'un jeune cycliste sur ce carrefour il y a un an déjà.. Voir la critique du carrefour dans ce numéro.

Bravo Monsieur le Directeur de la DDE, nous ne manquerons pas de soutenir les initiatives qui iront dans ce sens.

### **Vélo et commerces**

Jacques habite dans le quartier des facultés. Les grands parkings et le soleil de plomb des grands centres commerciaux, il n'aime pas vraiment, et préfère faire ses courses à vélo dans le centre ville, c'est plus agréable ... et plus efficace.

Bilan d'une matinée de Juillet.

Cordonnier : doubles de clés et travaux divers	215 F
Commande de vins	1215 F
Thés au détail	30 F
Journal	7 F
Boucher	130 F
Deux bermudas	350 F
Une paire de chaussures (en solde !)	200 F
Consommation	7F
Total	2154 F

Il est fort probable qu'un automobiliste aurait fait les mêmes achats dans l'un des hideux centres commerciaux qui entourent Montpellier.

### **Éloge de l'écarteur**

*Une apologie de Jacques Lafontaine.*

Connaissez-vous l'écarteur de danger ? C'est une tige articulée en plastique que l'on accroche à l'arrière de son vélo. Au bout, il y a suivant les modèles un petit drapeau ou un cataphote.

Déployé, l'écarteur fait 40 cm de long. Très souple, il n'empêche pas de se faufiler dans les encombrements. Mais son aspect suffit à inciter les automobilistes à s'écarter davantage pour vous dépasser, tant par un effet d'optique que par peur de rayer leur chère voiture.

On en trouve (autour de 50 F) dans les rayons vélos des chaînes spécialistes du sport, un peu plus difficilement hélas chez les détaillants. En Suède, cet équipement est obligatoire.

En tous cas, n'hésitez pas à vous équiper, c'est un gros plus pour la sécurité.

### **Qu'est-ce que la FUB ?**

Vélocité Languedoc est membre de la FUB (Fédération des Usagers de la Bicyclette), qui regroupe des associations de cyclistes urbains dans toute la France. C'est à la FUB que nous devons par exemple les récentes modifications au code de la route dans un sens favorable au vélo (voir notre bulletin précédent) et un infléchissement de l'attitude de la SNCF vis à vis du vélo.

La FUB édite un journal trimestriel, Vélocité, auquel nous avons, avec son accord, emprunté le titre de notre Association. Ce journal est très bien fait, très complet, et regorge d'informations passionnantes : aspects, juridiques, urbanistiques, techniques du vélo urbain. Comme toutes les associations, nous en recevons un exemplaire (en consultation chez nous sur demande). Nous ne saurions trop vous inciter à vous abonner à ce bulletin. (80 F pour un an, par chèque à l'ordre de la FUB, 4 rue Brûlée, 67000 Strasbourg.)

### **Trois, deux, un ... ternet**

*Une incitation à surfer de Claude Monod-Farcy.*

Si vous êtes connecté à la toile, voici quelques adresses :

- Le site de la FUB :

<http://perso.club-internet.fr/dugas95/fubicy/fubicy.html>

<http://www.apro.fr/natcog/fubicy/fubicy.html>

Vous trouverez des informations et dossiers sur le vélo urbain. Le petit glossaire est particulièrement instructif, je vous laisse le plaisir d'y découvrir la description du pavé Berlinoïse (non, ce n'est pas une pâtisserie) et l'intérêt du coussin du même nom.

- La liste de diffusion de la FUB. Si vous aimez recevoir du courrier, alors n'hésitez pas ! Mais il faudra faire le tri ... Les préoccupations des cyclistes urbains sont variées, on y glane des infos de toutes sortes : un passionné écrira plusieurs pages sur le thème de la dynamo, un autre lancera un débat sur le comportement du cycliste urbain vis à vis du code de la route ...  
Etre abonné à cette liste permet d'être au courant de l'actualité, éventuellement d'y réagir rapidement. On y découvre aussi les actions menées dans d'autres régions.  
Pour s'abonner, envoyer un message à Bernard

Renou : [brenou@oceanet.fr](mailto:brenou@oceanet.fr) ou connectez vous à l'adresse <http://www.sorengo.com>

- Enfin, l'incontournable site de votre association préférée, <http://www.chez.com/velocite> . A visiter régulièrement afin d'y découvrir les dernières nouvelles locales.

## Le plan cyclable de la ville de Montpellier

*Ndlr : Une contribution de Michel Julier, extraite des pages ouaibe (on dit aussi internet). Michel était l'écrivain ouaibemestre (webmestre) de notre Association. Et c'était bien pratique de lui piquer ses textes pour gonfler le bulletin. Pourquoi était ? Hélas, Michel nous quitte pour émigrer vers l'Espagne.*

### 1. Le plan quadriennal 1999-2003

Lors des Etats-Généraux du vélo à Montpellier (début 1999), un plan d'aménagements cyclables sur 4 ans a été décidé; à la quasi-unanimité de la centaine de participants (individus et associations), ce plan a été approuvé. Il peut être obtenu aux services techniques de la ville (demander M.Barberan, qui est le spécialiste du vélo). Pendant un moment, la Maison de l'Environnement le tenait à disposition du public également.

### 2. Le calendrier des réalisations pour 1999

A la mi-juin 1999, nous découvrons avec joie le calendrier ci-dessous:

Nom de la rue	repère	linéaire (km)	canton	quartier	fin prévue des travaux	Commentaires de Vélo-Cité; situation au 28/08/1999
Berges du Lez, rive gauche	1	3.600	4	port-Marianne	25/06/99	<b>C'est fait! C'est extraordinaire.</b> <i>C'est maintenant à la ville de Lattes qu'il revient de prolonger cette piste. Malheureusement, l'ancienne piste Richter-Caves Notre-Dame a été fermée.</i>
boulevard de la Perruque	3	0.900	5	Prés d'Arènes	01/08/99	<i>Les travaux sont annoncés par des affiches mais n'ont pas commencé</i>
rue Léon Blum	4	0.400	3	Montpellier-Centre	01/08/99	<b>Terminée:</b> une courte piste, à double sens, protégée des voitures: à tester!
boulevard Henri IV	5	0.330	10	Montpellier-Centre	Nov. 99	<i>Création du sens descendant? Rien de visible à ce jour.</i>
avenue des Moulins	6	1.440	10	Hopitaux-Facultés	Nov. 99	<i>Alco-Chateau-d'O. Rien à ce jour.</i>
rue d'Alco	7	0.640	7	Cévennes	Nov. 99	<i>juste avant de rond-point d'Alco. Rien de visible à ce jour.</i>
rue Paul Rimbaud	8	0.740	7	Cévennes	22/09/99	Rien à ce jour.
avenue Jean Mermoz	9	1.000	3	Montpellier-Centre	fin 99	<i>du coté du Corum. Pour l'instant, les trottoirs sont en cours d'amélioration.</i>
rue Michel de l'Hospital	10	0.900	3	Montpellier-Centre	fin août 99	<i>L'accès à l'esplanade par la passerelle du lycée Joffre. La passerelle n'est pas finie, mais elle est utilisable.</i>
avenue de la Justice de Castelnaud	11	1.200	3	Montpellier-Centre	22/09/99	<b>Urgent!</b> On note des travaux de réfection des trottoirs, signe probable d'une piste (provisoire?) sur les trottoirs.
rue de Centrayrargues	12	1.000	5	Prés d'Arènes	Nov. 99	Rien à ce jour.
avenue du Père Soulas	13	0.720	10	Montpellier-Centre	22/09/99	<i>l'extrémité du bas. Rien de neuf.</i>

rue du Jeu de Mail des Abbés	14	0.400	3	Montpellier-Centre	22/09/99	(vers St-Lazare). Rien de neuf.
rue du faubourg Saint Jaumes	15	0.700	10	Montpellier-Centre	fin juil. 99	La piste à double sens est bien utile. Elle existe depuis plusieurs mois, et le feu rouge en bas a été réorienté correctement.
boulevard Renouvier	16	0.200	7	Montpellier-Centre	22/09/99	<b>Presque fini:</b> une bordure rigide pour protéger la bande qui était squattée par les autos
route de Mende (giratoire+trottoir)	V1	1.400	2	Hopitaux-Facultés	fin juil. 99	<b>Merci!</b> <b>Fini:</b> il y a un cercle vert sur le giratoire et les trottoirs dangereux ont été arrangés.
avenue du Mondial 1998	V2	3.240	4	Port-Marianne	01/08/99	la nouvelle route avait été faite sans piste. <b>Presque fini</b> dans le sens Richter-Gaumont; rien au-delà, ni pour le retour. Il y a des bordures de trottoir abruptes.
avenue Saint Lazare	V3	1.560	3	Montpellier-Centre	15/08/99	La rue qui a servi de vitrine pour les Etats-Généraux. Rien de neuf; les bornes articulées et réfléchissantes ont bien souffert!!!
avenue de Nimes	V4	0.400	3	Montpellier-Centre	Nov. 99	<b>Indispensable:</b> pour aller du Corum à l'av. St-Lazare. Rien à ce jour.
rue Saint Vincent de Paul	V5	0.900	3	Montpellier-Centre	Aout 99	Un prolongement utile (après le 8e R.I.). Travaux d'élargissement en cours.
boulevard d'Orient	V6	0.100	4	Prés d'Arènes	22/09/99	Gros travaux d'élargissement (affiche: prix=4MF, fin en novembre 1999).
rue de Saint Hilaire	V7	0.24	5	Prés d'Arènes	22/09/99	Travaux d'élargissement en cours.
route de Mende (CNRS)	V8	0.35	3	Hopitaux-Facultés	fin 99	<b>Merci encore!</b> <i>(les scientifiques)</i> Rien de neuf pour l'instant.

**Notes:**

- le repère fait référence à une carte éditée par les services techniques municipaux
- le linéaire est la longueur de piste réalisée ou améliorée, et donc en général nettement plus court que la longueur de la voie.
- le quartier est donné par la mairie de Montpellier: il n'aidera pas forcément le Montpellierain moyen, qui découpe les quartiers autrement que Monsieur de Maire.
- le 22/09/99 est la date de la *journée sans voitures*, pour laquelle la mairie prévoit une inauguration massive de nouvelles pistes cyclables. Espérons que cette année, la mairie ne va pas l'annuler au dernier moment!! Il est probable que certaines des pistes prévues ne seront pas tout à fait terminées, car on dirait qu'il y a un (très léger) retard dans le programme.
- le 28/08/1999, il m'a suffi d'une après-midi (3h30 en tout), à vélo, pour aller voir toutes les pistes prévues et prendre les photos de tout ce qui avait changé: avec une voiture, ça aurait été absolument impossible!

**3. Commentaires**

Rien à dire: ce calendrier démarre très sec. A ce rythme-là, aucune inquiétude: le plan quadriennal devrait être terminé au bout des 4 ans. Et on devrait très bientôt être fixé sur les réalisations concrètes: ceci est important pour tous les cyclistes qui, autrement, trouvent que rien ne progresse.

**Le carrefour de la Lyre : un danger cycliste !**

*Une contribution de Serge Darlet, un habitué de ce giga-giratoire.*

Dans son courrier du 12/02/99, le Président du Conseil Général nous annonçait la fin des travaux au carrefour de la Lyre fin mai 99. Si des travaux de réfection de trottoirs ont bien été effectués, à ce jour (*Ndlr* : 6/09/99), aucun aménagement cyclable n'a été réalisé; à moins de considérer que réparer les trottoirs restés défoncés depuis plus d'un an est synonyme de piste cyclable. Il n'y a rien qui y ressemble : ni

matérialisation au sol, ni revêtement spécifique, ni délimitation protectrice. Seuls quelques panneaux bleus laissent croire aux automobilistes qu'il y a là des aménagements pour cyclistes. La réalité est tout autre : **pour les 2 roues, le carrefour de la Lyre reste extrêmement dangereux.** Si vous allez, par exemple, du parc Euromédecine à l'avenue du Pic St loup (vers le plan des 4 seigneurs), le nombre de difficultés rencontrées est éloquent.

Dans la voie qui descend du parc (voie qui a été canalisée par une bordure et rétrécie), vous êtes obligé

de *cohabiter* avec les véhicules qui vont vite, le trottoir étant impraticable à cet endroit.

Vous atteignez l'abord du carrefour de la Lyre et, là, premier panneau bleu annonciateur de piste cyclable sur le trottoir adjacent. mais, vous êtes contraints de vous arrêter pour monter sur cette portion de trottoir, trop haut même pour un V.T.T. Une fois sur cette hauteur, vous n'avez pas parcouru 10 mètres qu'il faut en redescendre, non sans avoir contourné 3 gros plots de béton qui barrent l'accès à ce trottoir.

Plus aucune indication ne s'offre à vous : débrouillez-vous ! Vous avez le choix entre prendre le trottoir de l'autre côté de la contre-allée ou circuler sur cette contre-allée, c'est-à-dire entre le supermarché et le giratoire. Optez pour cette dernière solution : peu de véhicules y circulent.

Vous traversez la dangereuse voie d'accès au Casino par le passage piéton : il n'y a rien d'autre et vous devez quand même faire très attention car des véhicules peuvent venir de 3 directions différentes ! Après, c'est mieux : vous retrouvez un panneau bleu et vous pouvez circuler tranquillement sur un large trottoir dont les immenses trous ont enfin été comblés, *ils sont restés ainsi pendant plus d'un an : bonjour les traversées de nuit*. L'éclairage, aussi, a été installé. Le revêtement suggère bien la séparation 2 roues/ piétons. Mais, vous n'avez pas fait 15 mètres qu'il faut traverser la bretelle qui, du giratoire mène à l'avenue des Moulins. Les voitures foncent et il est difficile de traverser d'autant que peu de véhicules signalent, par leurs clignotants si elles vont obliquer et passer devant vous ou si elles vont prendre une autre bretelle.

Ce cap passé, c'est à nouveau la sécurité sur 100 mètres : trottoir large et enfin terminé, vous êtes en plein centre du giratoire, bien séparé et loin du flot de véhicules. Mais, vous voilà, déjà, aux feux et là, vous

n'avez rien, absolument rien pour faciliter votre traversée : ni passage protégé, ni feu spécifique, ni voie réservée. La meilleure (!) solution est de jongler avec les différents feux pour vous faufiler et couper la route en deux fois pour pouvoir prendre l'avenue du pic St loup, elle aussi rétrécie.

Pour le trajet en sens inverse, le constat est simple : R.A.S. C'est le désert ! Même pas de panneau bleu pouvant donner l'illusion d'une piste cyclable. Il est navrant de constater que rien n'a été aménagé, pas même à l'endroit où, il y a un an, un cycliste fut mortellement renversé par un véhicule au début de la bretelle, qui, du giratoire rejoint le boulevard de la Lironde. Est-ce sur ordre de la Présidence du Conseil Général que les services départementaux ont donné la priorité aux décors paysagers et aux très originales plantations de palmiers ?

Ce gigantesque giratoire n'a pas contribué à réduire le flot de véhicules entrant dans l'agglomération montpelliéraine, bien au contraire, semble-t-il. Cependant, il est encore temps de prendre des mesures incitant à oublier sa voiture au profit de modes de transport non polluants : le vélo en est un parfaitement adapté à la ville et nous pensons que des aménagements cyclables sur le carrefour de la Lyre peuvent être réalisés à la satisfaction des cyclistes.

Monsieur le Président du Conseil Général, nous avons déjà coopéré avec vos services pour étudier les différentes possibilités d'aménagement du carrefour ; n'attendez pas un nouvel accident pour réagir.

**Avis aux adhérents**

Ce bulletin vous est ouvert. Envoyez toutes vos contributions, de préférence sur disquette PC (format Word ou RTF accentué) ou par courrier électronique :

**vilarem@lirmm.fr**

**Si vous avez une adresse email :** envoyez un courrier à **vilarem@lirmm.fr** de façon à constituer une liste d'emails pour les adhérents. Ceci facilite la communication rapide. Vous recevrez des nouvelles fraîches de votre association.

**Venez à nos réunions :** certains vendredi soirs à 18h, à la Maison de l'Environnement. (Téléphonez avant pour confirmation de la tenue d'une réunion). Entrez par la petite porte du 16 rue Ferdinand Fabre (à côté de la rue Lakanal), et c'est le premier bureau à gauche, au rez-de-chaussée. Frappez à la fenêtre si jamais la porte est fermée!

**Consultez le site internet :** vous aurez les informations les plus récentes sur notre site : <http://www.chez.com/velocite>

Marchands de vélos accordant une remise aux adhérents de Vélocité Languedoc, et VéloCité 34 sur présentation de la carte (vélocistes: nous ajoutons votre magasin gratuitement sur simple demande):

Nom	adresse	remise
Bernabeu	29, rue du Faubourg Figueroles Montpellier	-10%
Sibade	7, route de Lodève, Celleneuve	-10%
Cyclomotosp ort Moisdon	30 rte de Toulouse Montpellier	-10% pièces -8% vélos
RS Tour de France	10, av de Maurin Montpellier	-10%

**Appel aux cotisations :**

Chers adhérents,

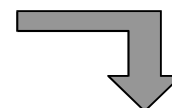
Pour être ou rester membre de l'association, il faut avoir réglé sa cotisation chaque année. Cette cotisation modique est utilisée en frais de timbres, en frais de reproduction (bulletins, lettres, affiches), en cotisation à la Fub, en achat de petit matériel (foire aux associations, manifestations).

Les tarifs ont été fixés par le Conseil d'Administration à :  
normal (50F) étudiant, chômeur (30F) soutien (100F et plus)

La date de règlement de votre dernière cotisation à l'association figure sur l'étiquette d'expédition. Si l'échéance est dépassée, date antérieure à « aujourd'hui moins 1 an », veuillez envoyer vos chèques libellés à l'ordre de VéloCité Languedoc, Maison de l'Environnement, 16 rue Ferdinand Fabre, 34090 Montpellier.

**Expéditeur :**

Vélo-Cité Languedoc  
Maison de l'Environnement  
16 rue Ferdinand Fabre  
34090 Montpellier.

**Destinataire :****Bulletin d'adhésion**

A découper ou à recopier, et à envoyer à  
Vélo-Cité Languedoc  
Maison de l'Environnement  
16 rue Ferdinand Fabre  
34090 Montpellier.

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Tél : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

Adhère à VÉLOCITÉ LANGUEDOC  
au tarif  
normal (50F)  
étudiant, chômeur (30F)  
soutien (100F et plus)

Ci-joint un chèque à l'ordre de  
VÉLOCITÉ LANGUEDOC